



Site internet : <http://www.fattb.be>



FEDERATION AMATEUR DE TENNIS DE TABLE DU BRABANT

Affiliée à la FROTTBF

CEP - KOK Daniel

Baulers, le 20 mai 2017

PV Assemblée Provinciale Fin de Saison 2016-2017 de la FATTB du 20 mai 2017

au local de Rapid Forest à 16 h.

Appel des clubs : tous présents

Pal. Bleue, CTT Boitsfort, TTC Dongelberg, PPC Drogenbos, Elan St Josse, Pal. Evere, Rapid Forest TT, TT Kraainem, Pal. Noroit, Plancenoit Sports, Pal. Ry-Ternel, PPC St Clément, A.S. Sans-Souci, La Pal. Stéphanoise et Pal. Aurore Tubize.

Membres CEP présents :

Vandenwijngaert Chantal, Kok Daniel et De Moyter Geneviève,

Chargés de Mission excusés :

Kuypers Myriam : sélectionnée à Alençon

Dehoux Jean-Pierre : raison familiale

La Présidente remercie tous les clubs pour leur présence ainsi que pour l'accueil de Rapid Forest. A ce propos, il est à souligner la parfaite organisation du club grâce au dévouement du comité et de quelques membres. Merci à eux tous.

Bilans divers

- . L'effectif est en légère hausse : 574 joueurs inscrits soit 8 membres adhérents en +
- . La fédération a perçu moins d'amende : 633€ soit : 23,50€ en -
- . Le CEP félicite tous les lauréats pour leurs brillants résultats de cette saison (Palmarès)
- . Le CEP met également à l'honneur :

Sans-Souci B qui est vainqueur de la Division III Fédérale

Pal. Noroit A et Elan St Josse A qui montent en division d' Honneur

Pal. Aurore Tubize qui est champion en Inter-divisions (Division 2)

Plancenoit Sports 2 qui est champion en Inter-divisions (Division 3)

Plancenoit Sports 1 qui est finaliste en Inter-divisions (Division 1)

Pal. Noroit 4 qui est finaliste en Inter-divisions (Division 4)

Félicitations à Plancenoit 1 qui est Champion provincial en division 1 malgré qu'il ne souhaite pas monter en division III fédérale.

Remerciements et félicitations à Sans-Souci C qui a accepté de remplacer Plancenoit 1 en division III fédérale.

Rapport de Chantal

La participation aux tournois a été régulière et presque aussi forte que la saison 2015-2016 de même pour les Critériums Vétérans. Il n'y a eu, par contre, que 3 Critériums Jeunes. La question est posée de savoir si un classement général resterait valable sur 3 critères. Le CEP espère que les clubs organiseront à nouveau des Critériums Jeunes tout en effectuant une promotion parmi les jeunes.

Chantal félicite les nombreux lauréats en championnat Fédéral Simple et en inter- divisions, de même les vainqueurs des coupes et en particulier Sans-Souci A qui a remporté la Coupe Challenge Fédérale.

Signalétique

- ⇒ L'encodage des feuilles de matchs s'est nettement amélioré sauf au début du second tour : oubli de l'utilisation 1-WO, WO-1, 1-BLS et BLS-1
- ⇒ Pour les joueurs en double appartenance : leur fichier n'est pas mis à jour. Il manque les modifications d'indice, oubli de signaler les transferts etc...
- ⇒ Pour l'inscription du club, ne pas oublier les formulaires **papier** à envoyer avant le 30 juin par mail, poste ou fax.
- ⇒ Pour les joueurs qui se réinscrivent après le 30 juin, il faut un formulaire de ré affiliation en n'oubliant pas de tenir compte du Règlement sportif Art X § 5.
- ⇒ Pour les indices Dames : vérifier les modifications suivant leur indice "Homme".

Rapport des vérificateurs aux comptes

Bernard Brognaux de Kraainem et Christophe Rubay de Plancenoit :

- Félicitations à Geneviève pour la tenue exemplaire des comptes.
- les recettes et les dépenses sont en équilibre.
- Il reste une facture " Achat Coupes" à payer et factures "fin de saison" des clubs à recevoir.
- Les dépenses et les recettes sont en diminution, sans doute à cause de la baisse des achats et des amendes.
- Par contre, l'avoir de la Fédération est en augmentation grâce aux Sicaves.
- Les vérificateurs préconisent d'envoyer les factures par mail. La proposition est acceptée à l'unanimité des secrétaires.
- Bernard suggère que l'installation de l'anti-virus soit réalisée par un membre informaticien quitte à indemniser son déplacement.

Elections des membres du CEP et des Chargés de Missions

Chantal , Geneviève et Daniel : acceptés à l'unanimité.

Chargés de missions : Kuypers Myriam et Jean-Pierre Dehoux.

Une nouvelle candidature se présente : **Clément Patricia** => acceptée à l'unanimité.

Membre d' Honneur : Léon Goldstein.

L'assemblée remercie Léon pour sa présence amicale et sympathique.

Interpellations des Clubs

- **Rapid Forest** : René Lieutenant : introduction des doubles en Championnat.

Cette interpellation devra être introduite à l' AG fédérale du 17 février 2018.

- **CTT Boitsfort** : Paul Deschrijver :

a) création d'une carte de membre virtuelle sur un site avec la photo, le n° mat. et l'indice pour remplacer la carte de membre papier. L'assemblée est d'accord mais il faudra veiller au respect de la vie privée. Nathanaël Wybou se propose d'étudier les possibilités pour créer un fichier et organiser la consultation en toute sécurité.

Cette modification dépend d'une modification du règlement sportif : chapitre B point 2.

Paul Deschrijver devra déposer une interpellation pour l' AG fédérale du 17/02/18.

b) Organiser une division 5 dont les équipes ne peuvent jouer que le vendredi : excellente idée mais difficile à appliquer.

c) Obliger les membres à s'engager à prendre en charge des tâches du CEP en fonction du nombre de membres dans le club. On ne peut obliger les affiliés à être bénévoles.

- **Dongelberg** : Daniel Heylen propose une division 5 composée d'équipes de 3 joueurs.

Cette proposition devrait faire l'objet d'une interpellation qui devra être discutée lors de l' AG Fédérale du 17 février 2018.

Toutes les interpellations sont à envoyer à Olivier Deresteau avant fin janvier 2018.

Propositions diverses

- . **Jean-Pierre Dehoux** : communication des résultats du Championnat en ligne : accepté à l'unanimité.
- . **Nathanaël Wybou, David Vanderbeck et Nicolas Debelder** se proposent d'améliorer la liste des tâches automatisées, certaines missions et l'établissement de la page WEB pour pouvoir y inscrire les résultats.
- . **Nathanaël** propose de contacter Jean-Pierre pour créer des liens avec le signalétique.
- . Pour le **calcul du mérite sportif individuel**, il faudrait tenir compte des résultats du prix victoires : points à ajouter : 8, 6, 4, 4, 2 et 1 jusqu'au 8ième. **Accord de l' AG.**
- . **Tournoi en poules** : Nathanaël étudie le programme.
Différentes contraintes devraient être imposées : limitation d'inscription à 3 séries, modification de l'horaire, limiter les poules aux petites séries.
- . **Ry Ternel** : 2 joueurs veulent obtenir leur transfert plus tard. Les clubs sont d'accord.
- . **Jean-Louis Olivier** de Pal. Bleue : vu que la FROTTBF a quitté l' AFSTB, elle n'est plus reconnue par l' ADEPS. Les clubs n'ont plus accès aux subsides de l' ADEPS pour l'achat de matériel, pour le prêt de tables et les frais de stage.
Pour l'achat de matériel, la FROTTBF s'est engagée, à partir de la saison 2018-2019, à rembourser une partie du montant de l'achat des tables.
Jean-Louis se propose de contacter tous les clubs pour établir le montant des interventions sollicitées par eux. De son côté, Geneviève va envoyer le récapitulatif des factures payées à l' AFSTB, les subsides obtenus qui servaient à payer l'assurance et les frais de fonctionnement de la FROTTBF.
Si le manque à gagner des clubs est important, une interpellation sera déposée par Pal. Bleue lors de l' AG Fédérale du 17 février 2018.

Dates des Tournois

01/10/2017 : Tournoi Provincial de Pal. Bleue en même temps que le Tournoi Fédéral de Liège. Impossible pour les deux clubs de modifier leur date.

28/01/2018 : Tournoi Fédéral du Brabant au Logis : organisé par Ry-Ternel.
Un tout grand merci aux dirigeants.

AG de début de saison 2017-2018

- . Nouveaux vérificateurs aux comptes : Christophe Rubay de Plancenoit Sport et Pascal Goossens de PPC Drogenbos. Merci à eux.
- . Doubles fédéraux du 25 mars 2018 : Dongelberg se propose sous réserve car il faut l'acceptation de la réservation de la salle.
- . AG Fédérale du 17 février 2018 aura lieu au Hainaut. Tous les clubs doivent être présents. Un club ne peut disposer que d'une seule procuration. **Les interpellations doivent être envoyées à Olivier Deresteau, avec une copie au CEP du Brabant, pour fin janvier 2018 au plus tard**
- . Le **CEF** a décidé d'augmenter la **cotisation** 2017-2018 à **20€** par joueur et par assuré. Cette augmentation de 2,50€ a été décidée lors de l' AG fédérale de février 2017. La cotisation « assuré » seule est supprimée.

La Présidente remercie les membres du CEP et les chargés de missions pour le travail accompli et leur remet un cadeau.

Chantal remercie Geneviève et lui offre un joli bouquet de fleurs et une bouteille de vin.

Remise des Prix à 19h

Le Rapporteur
Daniel Kok